REÇU EN PREFECTURE
le 29/10/2018
Application agréée E-legalite.com
99_AR-070-287000020-20181029-2018_086-AR

Arrêté n°2018-086 du 29/10/2018

ARRETE PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATION ET DE VACANCE DE POSTE
POUR LA PERIODE DU 22/10/2018 au 29/10/2018

Le Président,

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 23 et 41,

Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment les articles 42 à 46,

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, et C transmises par les collectivités du département de la Haute-Saône au CDG 70,

ARRETE

Article 1er : La liste des vacances et créations d'emplois établie pour la période du 22/10/2018 au 29/10/2018 comporte :

Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C
1	2	17

réparties selon l'annexe ci-jointe.

Article 2 : Le Président du CDG 70 certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif (30 rue Charles Nodier 25 000 BESANCON) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Le Président du CDG 70 charge ses services de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise au représentant le l'Etat.

Fait à Vesoul, le 29/10/2018
Le Président du CDG 70

Michel DÉSIRÉ

REÇU EN PREFECTURE
le 29/10/2018
Application agréée E-legalite.com
99_AR-070-287000020-20181029-2018_086-AR

CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE HAUTE-SAONE

27 avenue Aristide Briand – 70000 VESOUL
Tél. : 03/84/97/02/40 - Fax : 03/84/97/02/41 – Site internet : 70.cdgplus.fr

Publicité des déclarations de créations ou vacances d'emplois
Centre départemental de gestion de la Fonction Publique Territoriale– Catégories A-B-C

Arrêté n°2018-086 du 29/10/2018

Période du 22/10/2018 au 29/10/2018

Nom de la Collectivité	Grade	Service	Durée hebdomadaire	Numéro
AILLONCOURT	ADJOINT TECHNIQUE	service technique	2 H 00	2018 - 825
ECHENOZ LA MELINE	ATSEM PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	SERVICE SCOLAIRE	25 H 00	2018 - 826
LA VAIVRE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE		14 H 00	2018 - 827
VESOUL	ADJOINT D'ANIMATION	MAISONS DE QUARTIERS	35 H 00	2018 - 828
VESOUL	ADJOINT TECHNIQUE		35 H 00	2018 - 829
VESOUL	ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	Ecole de musique	2 H 00	2018 - 830
VESOUL	ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Ecole de musique	5 H 00	2018 - 831
VESOUL	ADJOINT TECHNIQUE	Maternelle Montmarin II	35 H 00	2018 - 832

REÇU EN PREFECTURE
le 29/10/2018
Application agréée E-legalite.com
99_AR-070-287000020-20181029-2018_086-AR

CHENEVREY ET MOROGNE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE		15 H 30	2018 - 833
CHENEVREY ET MOROGNE	ADJOINT TECHNIQUE	Mairie de Chenevrey et Morogne	3 H 00	2018 - 834
Conseil Départemental de la Haute-Saône	PSYCHOLOGUE DE CLASSE NORMALE	DSSP - Service de l'aide sociale à l'enfance et à la famille	35 H 00	2018 - 835
VILORY	ADJOINT D'ANIMATION	Mairie	6 H 16	2018 - 836
AUTHOISON	ADJOINT TECHNIQUE		3 H 00	2018 - 837
COMMUNAUTE DE CMES DU PAYS RIOLAIS	ADJOINT D'ANIMATION	SERVICE PERISCOLAIRE	30 H 00	2018 - 838
COMMUNAUTE DE CMES DU PAYS RIOLAIS	ADJOINT D'ANIMATION	SERVICE PERISCOLAIRE	35 H 00	2018 - 839
COMMUNAUTE DE CMES DU PAYS RIOLAIS	ADJOINT TECHNIQUE	SERVICE SCOLAIRE	9 H 00	2018 - 840
ERREVET	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE		19 H 00	2018 - 841
FROIDETERRE	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE		15 H 00	2018 - 842
SOING CUBRY CHARENTENAY	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	Secrétariat de mairie	35 H 00	2018 - 843
SOING CUBRY CHARENTENAY	ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	Secrétariat de mairie	35 H 00	2018 - 844